



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 15 juin 2016
(OR. en)

9275/16
ADD 1

PV/CONS 25
JAI 466
COMIX 388

PROJET DE PROCÈS-VERBAL

Objet: **3465^e** session du Conseil de l'Union européenne (**JUSTICE ET AFFAIRES
INTÉRIEURES**), tenue à Bruxelles le 20 mai 2016

POINTS EN DÉLIBÉRATION PUBLIQUE¹

Page

AFFAIRES INTÉRIEURES

DÉLIBÉRATIONS LÉGISLATIVES

POINTS "A" (doc. 9167/16 PTS A 41)

1. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 539/2001 fixant la liste des pays tiers dont les ressortissants sont soumis à l'obligation de visa pour franchir les frontières extérieures des États membres et la liste de ceux dont les ressortissants sont exemptés de cette obligation (révision du mécanisme de suspension) [Première lecture] 3

POINTS "B" (doc. 8743/16 REV1 OJ CONS 24 JAI 363 COMIX 348)

3. Corps européen de garde-frontières: Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes et abrogeant le règlement (CE) n° 2007/2004, le règlement (CE) n° 863/2007 et la décision 2005/267/CE du Conseil [Première lecture] 3
4. Divers 3

*

* *

¹ Délibérations sur les actes législatifs de l'Union (article 16, paragraphe 8, du TUE), autres délibérations ouvertes au public et débats publics (article 8 du règlement intérieur du Conseil).

DÉLIBÉRATIONS LÉGISLATIVES

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

POINTS "A"

- 1. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 539/2001 fixant la liste des pays tiers dont les ressortissants sont soumis à l'obligation de visa pour franchir les frontières extérieures des États membres et la liste de ceux dont les ressortissants sont exemptés de cette obligation (révision du mécanisme de suspension) [Première lecture]**

= Orientation générale

9117/16 VISA 155 CODEC 691

approuvé par le Coreper (2^e partie) le 18 mai 2016

Le Conseil a adopté une orientation générale sur la proposition de règlement figurant dans le document 9117/16.

POINTS "B"

- 3. Corps européen de garde-frontières: Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes et abrogeant le règlement (CE) n° 2007/2004, le règlement (CE) n° 863/2007 et la décision 2005/267/CE du Conseil [Première lecture]**

= Rapport sur l'état d'avancement des travaux

8838/16 FRONT 205 SIRIS 79 CODEC 641 COMIX 359

+ COR 1

Le Conseil a pris note des résultats du débat qui s'est tenu lors de la réunion du Comité mixte au niveau ministériel (doc. 9696/16).

- 4. Divers**

Aucune question n'a été soulevée sous ce point.